Calendrier 2021

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

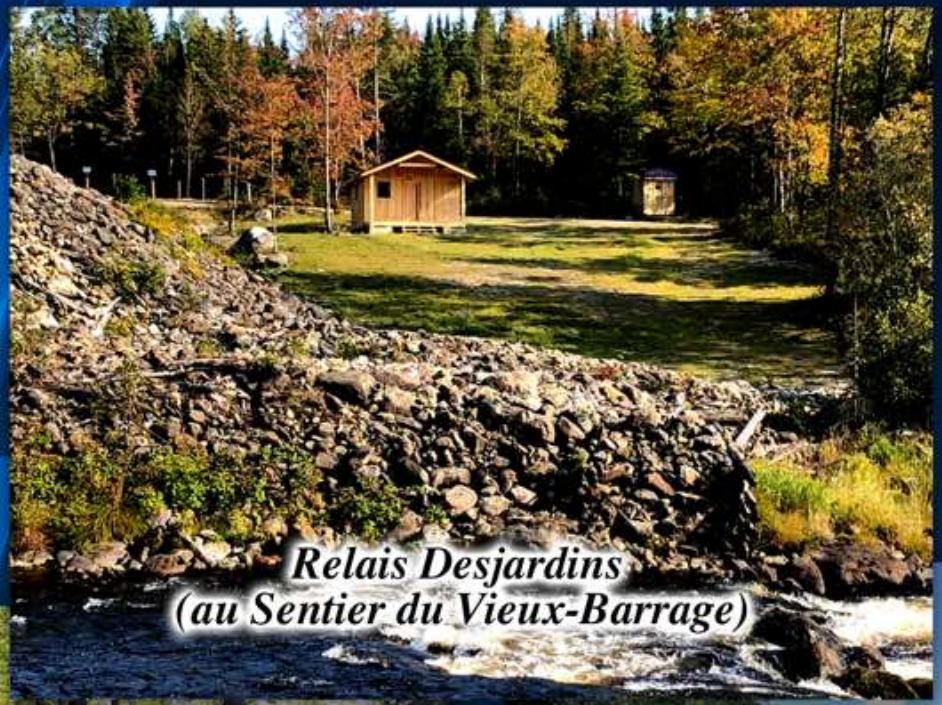

Relais Desjardins
(au Sentier du Vieux-Barrage)

Station de lavage de bateaux
(au lac-de-l'Est)

Nouvelles balancoires
(Parc du Pouvoir)

La Municipalité de la Paroisse de Disraeli vous présente déjà la seizième édition de son calendrier municipal.

Membres du conseil municipal

Nom	Poste	Courriel
Mme Jacynthe Patry	mairesse	jpatry@paroissedisraeli.com
Mme Nancy Lefebvre	conseillère #1	nlefebvre@paroissedisraeli.com
Mme Caroline Jacques	conseillère #2	cjacques@paroissedisraeli.com
M. Daniel Béliveau	conseiller #3	dbeliveau@paroissedisraeli.com
M. Gérard Fecteau	conseiller #4	gfecteau@paroissedisraeli.com
M. François Fortier	conseiller #5	ffortier@paroissedisraeli.com
M. Roger Houde	conseiller #6	rhoude@paroissedisraeli.com

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Bureau municipal - Personnel

8306, Route 112,
Disraeli, Québec G0N 1E0

HORAIRE - BUREAU MUNICIPAL
Du LUNDI au JEUDI (tout au long de l'année)
de 8h à 12h et de 13h à 16h30.

Administration, travaux publics et émission de permis :
Tél. : (418) 449-5329
Téléc. : (418) 449-5459

Courriel : info@paroissedisraeli.com
Site internet : www.paroissedisraeli.com

URGENCES
(POLICE • INCENDIE • AMBULANCE)
9-1-1

BUREAU MANDATAIRE DE LA SAAQ.
Immatriculation des véhicules et permis de conduire.

OUVERT SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT.
Pour prendre rendez-vous sur Internet, à notre point de service de Disraeli, consultez le site web https://saaq.gouv.qc.ca et inscrivez le point de service << DISRAELI >>.

Vous pouvez également prendre rendez-vous par téléphone :
- **Particuliers : 1-855-564-3170**
- **Entreprises : 1-855-564-3048**

Pour tout autre renseignement : 1-800-361-7620.

HEURES D'OUVERTURE

Lundi : FERMÉ
Mardi, Mercredi et Vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Jeudi : de 12h à 17h et de 17h30 à 19h30
Samedi : de 9h à 12h.

Autres numéros de téléphone utiles

MRC des Appalaches	418-332-2757
Commission scolaire (taxes)	418-338-7800, poste 1317
Ministère des Transports	418-423-7571
Société de Développement économique (SDERT)	418-338-2188
Centre anti-poison	1 800 463-5060
Hôpital Général de Thetford	418 338-7777
Sûreté du Québec (MRC)	418 338-3151
CLSC Disraeli	418 449-3513

PROTÉGEONS NOTRE ENVIRONNEMENT

ÉVITONS D'ENCOMBRER LES SITES D'ENFOUISSEMENT DE DÉCHETS QUI PEUVENT ÊTRE RÉCUPÉRÉS

NOUVEAU SERVICE aux contribuables et citoyens ÉCOCENTRE à la VILLE de DISRAELI :

La municipalité de la Paroisse de Disraeli a conclu, pour 2021, une entente avec la Ville de Disraeli afin que ses citoyens et contribuables puissent utiliser l'ÉCOCENTRE de la Ville de Disraeli pour disposer de certains produits, matières et matériaux.

À compter du mois de mai 2021, l'ÉCOCENTRE pourra vous accueillir, à certaines conditions.
À chacune des visites de nos citoyens et/ou propriétaires de résidences permanentes ou saisonnières à l'ÉCOCENTRE, la VILLE DE DISRAELI facturera à la Municipalité de la Paroisse de Disraeli une somme de 47.00 $, et ce, peu importe la grosseur du voyage ou la quantité de matériaux que vous y déposerez. Nous vous demandons votre collaboration afin que, lors de votre visite à l'écocentre, vous ayez accumulé une quantité appréciable de matériaux ou autres rebuts autorisés.

Voici donc les modalités d'utilisation que nous avons établies :

Les citoyens et citoyennes, ainsi que tous les propriétaires de résidences permanentes ou saisonnières de la municipalité de la Paroisse de Disraeli

- auront droit à un (1) accès gratuit à l'ÉCOCENTRE de la Ville de Disraeli pour l'année 2021. Pour toutes visites subséquentes, ils devront débourser la totalité des frais encourus, soit 47.00 $ par visite;
- préalablement à leurs visites à l'écocentre, ils devront se procurer au bureau de la municipalité de la Paroisse de Disraeli, un coupon pré-numéroté qu'ils devront obligatoirement présenter au préposé à leur arrivée à l'écocentre;
- en surplus du coupon pré-numéroté à présenter, ils devront à leur arrivée à l'ÉCOCENTRE, présenter une preuve de résidence ou de propriété (permis de conduire, compte de taxes, facture d'électricité, etc…);
- ils devront respecter la liste des matières acceptées à l'écocentre, tel que plus amplement détaillée à la page suivante. Un dépliant sera produit à cet effet et vous sera transmis ultérieurement;
- Le volume de matière apportée par visite devra être inférieur à 3 mètres cubes;
- Les utilisateurs devront trier et déposer eux-mêmes les matières sur place;
- **ils devront respecter les jours et heures d'ouverture de l'ÉCOCENTRE établies par la Ville de Disraeli (Ces informations seront diffusées lorsque disponibles).**

PRENEZ NOTE QUE LES COMMERCES ET LES INDUSTRIES, DE MÊME QUE LES ENTREPRENEURS EN CONSTRUCTION NE POURRONT UTILISER LES SERVICES DE L'ÉCOCENTRE.
L'ÉCOCENTRE EST SITUÉ AU 60, RUE INDUSTRIELLE, DANS LA VILLE DE DISRAELI (DERRIÈRE L'ENTREPRISE NUTECH, DANS LE PARC INDUSTRIEL DE DISRAELI) (direction Beaulac-Garthby). Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au 418-449-5329.

*** - VOIR LA PAGE SUIVANTE POUR LA LISTE DES MATIÈRES ACCEPTÉES ET REFUSÉES À L'ÉCOCENTRE - ***

Récupération des résidus domestiques dangereux (RDD)

Peinture :

La quincaillerie Vivaco (BMR) vous offre la possibilité de vous départir de vos contenants de peinture et teintures domestiques (latex ou alkyde).

Rendez-vous chez Vivaco et apportez vos vieux contenants de peinture ou teinture à un commis (à l'entrepôt située à l'arrière du magasin).

Notez que les peintures industrielles sont exclues de ce programme.

Huiles usées et antigel :

Vous ne savez pas où disposer de vos huiles usées et antigel :

Apportez-les au Garage Yvan Doyon & Fils, situé au 479 avenue Champlain à Disraeli, sur les heures d'ouverture.

Récupération des piles usées (rechargeables ou non rechargeables)

Ne jetez pas vos piles sèches dans le bac vert.
Au bureau municipal, nous disposons d'un contenant dans lequel vous pourrez en disposer. Ce bac se trouve dans notre hall d'entrée. La quincaillerie Vivaco offre également ce service.

Apportez-les sur les heures d'ouverture du bureau.

Récupération des vieux pneus

Au Québec, un droit environnemental de trois dollars (3$) est perçu auprès des consommateurs québécois à l'achat de chaque pneu neuf. Grâce à cette contribution, la récupération des pneus usagés est accessible aux citoyens sans frais après l'utilisation de leurs pneus.

Le programme vise les pneus provenant du Québec dont le diamètre de jante est égal ou inférieur à 62,23 cm et ayant moins de 123,19 cm de diamètre hors tout.

Vous pouvez donc disposer, sans aucun frais supplémentaire, de vos vieux pneus chez les détaillants de pneus, et ce, sans aucun autre frais, ceux-ci ayant été payés lors de l'achat.

Informez-vous auprès des détaillants de la région !
NOTEZ QU'AUCUN PNEU NE SERA RAMASSÉ PAR LA MUNICIPALITÉ LORS DE LA CUEILLETTE DES OBJETS LOURDS (LE 3 JUIN 2021).

NOUVEAU
RECENSEMENT DES CHIENS - AVIS AUX RÉSIDENTS(TES)

À la suite de l'adoption par le gouvernement provincial de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, le propriétaire ou le gardien d'un chien est maintenant dans l'obligation d'enregistrer son animal auprès de sa municipalité et de payer les frais reliés à cet enregistrement. Cette loi prévoit également des amendes variant de 250 $ à 1 500 $ à toute personne qui omet d'enregistrer son animal.

À cet effet, le conseil municipal a conclu une entente avec la Société protectrice des animaux (SPA) de Thetford Mines, afin de s'acquitter d'une partie des obligations prévues au nouveau règlement d'application de la Loi provinciale. Par cette entente, la SPA de Thetford Mines est autorisée à faire un recensement des chiens de la municipalité afin de tenir un registre, ainsi qu'à vendre annuellement, au coût de 25 $ par chien, des médailles numérotées, et à procéder à leur renouvellement chaque année. Cette médaille doit être portée en tout temps par tous les chiens de plus de trois (3) mois. À cause de la situation due à la Covid-19, il est peut-être plus difficile pour la SPA de procéder au recensement municipal, avec des recenseurs qui circuleraient de porte en porte. Un tel recensement aura lieu dès que la situation le permettra.

Dans l'attente que ce recensement puisse être effectué, la Municipalité vous demande donc, si ce n'est déjà fait, de contacter le plus rapidement possible la SPA de Thetford Mines, afin de procéder à l'enregistrement de votre ou vos chiens. Les coordonnées de la SPA de Thetford Mines sont les suivantes : Case postale 941, 768 rue Caouette Ouest, Thetford Mines (Québec) G6G 7N1. Pour toute information vous pouvez contacter la SPA au 418-332-2772 ou à l'adresse courriel spa-tm@hotmail.com.

N'oubliez pas, tout propriétaire ou gardien d'un chien a l'obligation d'enregistrer son ou ses chiens. Nous comptons sur vous !

PLAN D'ASSAINISSEMENT FOSSES SEPTIQUES ET FOSSES DE RÉTENTION

N'oubliez pas, à chaque fois que vous faites vidanger votre fosse septique ou fosse de rétention, vous AVEZ L'OBLIGATION DE transmettre une copie de la facture de votre vidange à la municipalité, soit par courriel, par la poste, par télécopieur ou en vous présentant à nos bureaux. Pour tout renseignement additionnel concernant cette règlementation, n'hésitez pas à contacter l'inspecteur municipal, M. Daniel Fournier, au 418-449-5329.

RAPPELS :

- Une fosse septique utilisée d'une façon saisonnière doit être vidangée au moins une fois tous les quatre (4) ans.
- Une fosse septique utilisée à longueur d'année doit être vidangée au moins une fois tous les deux (2) ans.
- Toute fosse de rétention doit être vidangée de sorte à éviter le débordement des eaux de cabinet d'aisance qui y sont déposées.

À compter de 2021, un plan d'action visant à valider la conformité des installations septiques plus âgées sera mis en place. D'autres détails vous parviendront en cours d'année.

RÈGLEMENT CONCERNANT LES ALARMES APPLICABLE PAR LA S.Q.

Saviez-vous qu'avant d'installer (ou lorsque vous possédez) un système d'alarme, vous devez obtenir un permis de la municipalité.
Le permis est gratuit. La demande de permis peut être faite par téléphone.

Cela nous permet de maintenir un registre et d'être en mesure de vous contacter si votre système se déclenche. Merci de communiquer avec nous pour nous en informer.

UTILISATION DES BACS BRUNS (obligatoires pour tous) :

Dans un souci écologique la municipalité a rendu **obligatoire pour tous en 2019, l'achat du bac brun** pour la disposition des matières organiques
Si vous ne possédez pas de bac brun vous devez vous en procurer un. La municipalité en a encore quelques-uns en inventaire (360 litres)
Contactez-nous au 418-449-5329
IL EST IMPORTANT, AFIN DE RÉDUIRE LES COÛTS de la disposition des matières résiduelles, **D'UTILISER AU MAXIMUM VOTRE BAC BRUN**
L'utilisation du petit bac de cuisine en favorise l'optimisation.
À cet effet, la municipalité a augmenté le nombre de cueillettes en 2021, soit 27 cueillettes pendant l'année (surveillez le calendrier des collectes).
AFIN DE DÉVELOPPER CETTE NOUVELLE HABITUDE CHEZ LES CITOYENS, LA MUNICIPALITÉ À RÉDUIT, DURANT LA PÉRIODE HIVERNALE, LA FRÉQUENCE DES CUEILLETTES DU BAC VERT À UNE (1) CUEILLETTE AUX QUATRE (4) SEMAINES.

VOICI LES MATIÈRES ACCEPTÉES DANS LE BAC BRUN :

- **Restes de table**
- **Cheveux, ongles, poils, plumes**
- **Résidus de jardin, mauvaises herbes, petites branches, copeaux de bois et gazon**
- **Papiers et cartons souillés (non cirés)**
- **Filtres et marc de café, sachets de thé et tisane**
- **Mouchoirs et essuie-tout**
- **Petits ossements, viandes, volailles, poissons et fruits de mer**
- **Coquille d'œuf**
- **Matières grasses et gras de cuisson**
- **Déjections et litière d'animaux domestiques**

VOUS FAITES DÉJÀ VOTRE PROPRE COMPOST CHEZ VOUS… POURQUOI UTILISER LE BAC BRUN ?

Le bac brun est un complément à votre composteur de maison. La viande, le poisson, les produits laitiers, les papiers et les cartons souillés (ex. : boites de pizza) ainsi que le gazon vont idéalement dans le bac brun et non dans votre composteur domestique. En suivant ce conseil, votre compost fait maison sera de meilleure qualité.

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Janvier 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
27 Bonne année 2021	28	- Cueillette des ordures supplémentaire. 29	- Cueillette de la récupération. 30	31	- Le bureau municipal est fermé. 1 Bonne année	2
3	- Le bureau municipal est fermé. 4	- Le bureau municipal est fermé au public. 5	- Réouverture du bureau municipal au public.. 6	7	8 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	9
10	- Tombée du journal Le Cantonnier 11	- Séance ordinaire du conseil de la municipalité à 20 h. 12 - Cueillette des ordures.	- Cueillette de la récupération. 13	14	15 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	16
17	18	19	20	- Parution du journal Le Cantonnier 21	22 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	23
24	25	26	- Cueillette de la récupération. 27	28	29	30
31		- ATTENTION : **Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, et ce tout au long de l'année.**				

Nouvelle Lune 13 janvier

Premier quart 20 janvier

Pleine lune 28 janvier

Dernier quart 6 janvier

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Février 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
- ATTENTION : Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, tout au long de l'année.	1	2	- Séance ordinaire du conseil à 20 h. 3	4	5 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	6
7	8	- Cueillette des ordures. 9	- Cueillette de la récupération. 10	11	12 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	13
- Les comptes de taxes de 2021, seront postés ce mois-ci. Surveillez votre courrier. 14 - Bonne St-Valentin	15 - Tombée du journal Le Cantonnier	16	- Cueillette du bac brun. 17	18	19 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	20
21	22	23	- Cueillette de la récupération. 24	- Parution du journal Le Cantonnier 25	26 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	27
28						

Nouvelle Lune 11 février

Premier quart 19 février

Pleine lune 27 février

Dernier quart 4 mars

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Mars 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
- ATTENTION : Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, et ce tout au long de l'année.	1	2	- Séance ordinaire du conseil à 20 h. 3	4	5 - Le bureau municipal est fermé le vendredi .	6
7	8	- Cueillette des ordures. 9	- Cueillette de la récupération. 10	11	12 - Le bureau municipal est fermé le vendredi .	13
- Attention !! On avance l'heure. 14	- 1er versement du compte de taxes 2021. 15 - Tombée du journal Le Cantonnier	16	17	18	19 - Le bureau municipal est fermé le vendredi .	20
21	22	23	- Cueillette de la récupération. 24	- Parution du journal Le Cantonnier 25	26 - Le bureau municipal est fermé le vendredi .	27
28	29	30	31			

Nouvelle Lune 13 mars

Premier quart 21 mars

Pleine lune 28 mars

Dernier quart 6 mars

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES :
Nous vous invitons à utiliser le service ACCÈSD Desjardins soit par internet, téléphone ou au guichet automatique. Un moyen simple et sécuritaire !
PAIEMENTS PAR CARTES DE DÉBIT ACCEPTÉES au bureau municipal

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Avril 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
DEMANDE SPÉCIALE : Afin de faciliter le travail de l'éboueur lorsqu'il y a deux (2) cueillettes le même jour, nous vous demandons de placer un (1) bac de chaque côté de votre entrée.	- **ATTENTION :** - Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, et ce tout au long de l'année.			1 - Bureau fermé (congé du Vendredi saint devancé au jeudi)	2 - Vendredi Saint - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	3 - **Samedi Saint**
4 - Joyeuses Pâques.	5 - Lundi de Pâques. - Le bureau municipal est fermé, congé férié.	6 - Cueillette des ordures.	7 - Séance ordinaire du conseil à 20 h. - Cueillette de la récupération.	8	9 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	10
11	12 - Tombée du journal Le Cantonnier.	13	14 - Cueillette du bac brun.	15	16	17
18	19	20 - Cueillette des ordures.	21 - Cueillette de la récupération.	22 - Parution du journal Le Cantonnier	23 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	24
25	26	27	28 - Cueillette du bac brun	29	30	- **ATTENTION :** - Veuillez noter que la date limite pour enlever vos garages de toile (toile et structure) est le 15 mai.
					Nouvelle Lune 12 avril **Premier quart** 20 avril **Pleine lune** 27 avril **Dernier quart** 4 avril	

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Mai 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
- ATTENTION : Cette année encore, la cueillette des objets lourds s'effectuera sur une seule journée (le jeudi le 3 juin), et ce pour tous les secteurs	- ATTENTION : Informez-vous à nos bureaux pour savoir ce dont vous pouvez disposer lors de la cueillette des objets lourds. Une réglementation municipale existe	- Veuillez noter que la date limite pour enlever vos garages de toile (toile et structure) est le 15 mai.	- ATTENTION : Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, et ce tout au long de l'année.			1
2	3	- Cueillette des ordures. 4	- Séance ordinaire du conseil à 20 h. 5 - Cueillette de la récupération.	6	- Le bureau municipal est fermé le vendredi. 7	8
- FÊTE DES MÈRES. 9	- Tombée du journal Le Cantonnier. 10	11	- Cueillette du bac brun. 12	13	- Le bureau municipal est fermé le vendredi. 14	- Polyvalente de Disraeli : Retrouvailles 50e anniversaire, promotions 1980-1990 de 14h00 à 23h00. 15 - Date limite pour enlever vos garages de toile.
16	17	- Cueillette des ordures. 18	- Cueillette de la récupération. 19	- Parution du journal Le Cantonnier. 20	- Le bureau municipal est fermé le vendredi. 21	22
23	- Journée nationale des patriotes. 24 - Bureau municipal fermé (congé férié).	25	- Cueillette du bac brun. 26	27	- Le bureau municipal est fermé le vendredi. 28	29
30	31	**Avis important :** **Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, et ce tout au long de l'année.**				

Nouvelle Lune
11 mai

Premier quart
19 mai

Pleine lune
26 mai

Dernier quart
3 mai

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Juin 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
- **ATTENTION :** Cette année encore, la cueillette des objets lourds s'effectuera sur une seule journée (le jeudi le 3 juin), et ce pour tous les secteurs.		1 - Cueillette des ordures. 	2 - Séance ordinaire du conseil à 20 h. - Cueillette de la récupération - Cueillette du bac brun. 	3 - **ATTENTION :** Cueillette des objets lourds pour tous les secteurs de la municipalité. Seule cueillette de l'année. Aucun pneu ne sera ramassé lors de cette cueillette.	4 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	5
6	7 - Tombée du journal Le Cantonnier. 	8	9 - Cueillette du bac brun. 	10	11 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	12
13	14 - 2e versement des taxes municipales.	15 - Cueillette des ordures. 	16 - Cueillette de la récupération - Cueillette du bac brun. 	17 - Parution du journal Le Cantonnier.	18 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	19
- Fête des Pères. 	21	22	23 - Cueillette du bac brun. 	24 - Bureau fermé (Congé férié de la Fête Nationale) Bonne St-Jean	25 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	26
27	28	29 - Cueillette des ordures. 	30 - Cueillette de la récupération - Cueillette du bac brun.		Paiement des taxes, nous vous invitons à utiliser le service AccèsD Desjardins, soit par internet, téléphone automatisé ou au guichet.	

Avis important :

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, et ce tout au long de l'année.

Nouvelle Lune
10 juin

Premier quart
18 juin

Pleine lune
24 juin

Dernier quart
2 juin

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Juillet 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1 - Bureau fermé (Congé férié de la Fête du Canada) 	2 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	3
4	5	6	7 - Séance ordinaire du conseil à 20 h. - Cueillette du bac brun. 	8	9 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	10
11	12	13 - Cueillette des ordures. 	14 - Cueillette de la récupération. - Cueillette du bac brun.	15	16 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	17
18 - Bureau municipal fermé cette semaine pour les vacances estivales	19	20	21 - Cueillette du bac brun. 	22	23 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	24

Du 19 juillet au 1er août 2021, le bureau municipal sera fermé pour les vacances estivales.

25 - Bureau municipal fermé cette semaine pour les vacances estivales	26	27 - Cueillette des ordures. 	28 - Cueillette de la récupération. - Cueillette du bac brun. 	29	30	31

Du 19 juillet au 1er août 2021, le bureau municipal sera fermé pour les vacances estivales.

Avis important :

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, et ce tout au long de l'année.

Nouvelle Lune
10 juillet

Premier quart
17 juillet

Pleine lune
24 juillet

Dernier quart
1 et 31 juillet

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Août 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2 - ATTENTION : - Réouverture du bureau municipal (retour de vacances).	3	4 - Report de la séance ordinaire au mercredi 11 août. - Cueillette du bac brun. 	5	6 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	7
8	9	10 - Cueillette des ordures. 	11 - Séance ordinaire du conseil à 20 h. - Cueillette de la récupération. - Cueillette du bac brun. 	12	13 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	14
15	16 - Tombée du journal Le Cantonnier.	17	18 - Cueillette du bac brun. 	19	20 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	21
22	23	24 - Cueillette des ordures. 	25 - Cueillette de la récupération. - Cueillette du bac brun. 	26 - Parution du journal Le Cantonnier. 	27 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	28
29	30	31				

- Veuillez noter que les garages de toile peuvent être installés à compter du 15 septembre.

Avis important :

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, et ce tout au long de l'année.

Nouvelle Lune
8 août

Premier quart
15 août

Pleine lune
22 août

Dernier quart
30 août

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Septembre 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
- Veuillez noter que les garages de toile peuvent être installés à compter du 15 septembre			1 - Séance ordinaire du conseil à 20 h. - Cueillette du bac brun.	2	3 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	4
5	6 - Fête du travail. - Le bureau municipal est fermé, congé férié.	7 - Cueillette des ordures. 	8 - Cueillette de la récupération. - Cueillette du bac brun. 	9	10 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	11
12	13 - 3e versement des taxes municipales. - Date de tombée du journal Le Cantonnier.	14	15 - Cueillette du bac brun. - Début de la période pour l'installation des garages de toile.	16	17 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	18
19	20	21 - Cueillette des ordures. 	22 - Cueillette de la récupération. - Cueillette du bac brun.	23 - Parution du journal Le Cantonnier 	24 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	25
ATTENTION : Fin de la période de cueillette des ordures pour les résidences saisonnières.						
26	27	28	29 - Cueillette du bac brun. 	30		
- ATTENTION : Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, tout au long de l'année.	- Paiement des taxes, nous vous invitons à utiliser le service AccèsD Desjardins, soit par internet, téléphone automatisé ou au guichet	**PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES. Nous vous invitons à utiliser le service AccèsD Desjardins soit par Internet, téléphone automatique ou au guichet. UN MOYEN SIMPLE ET SÉCURITAIRE.**			**Nouvelle Lune** 7 septembre **Premier quart** 13 septembre **Pleine lune** 21 septembre **Dernier quart** 29 septembre	

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Octobre 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
- Préparez et conserver vos sacs de feuilles mortes. Une cueillette aura lieu le jeudi 4 novembre 2021.					1 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	2
3	4	- Cueillette des ordures. 5	- Séance ordinaire du conseil à 20 h. 6 - Cueillette de la récupération. - Cueillette du bac brun.	7	8 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	9
10	- Fête de l'Action de Grâce. - Le bureau municipal est fermé, (congé férié). 11	12	- Cueillette du bac brun. 13	14	15 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	- Polyvalente de Disraeli Retrouvailles 50e anniversaire, (promotions 1991-2019) de 14h00 à 23h00. 16
17 - Préparez et conserver vos sacs de feuilles mortes. Une cueillette aura lieu le jeudi 4 novembre 2021. Merci d'utiliser des sacs biodégradables	18 Tombée du journal Le Cantonnier	- Cueillette des ordures. 19 - (À partir de maintenant, la cueillette des ordures se fera aux 4 semaines. Prochaine cueillette : 16 novembre)	- Cueillette de la récupération. 20 - Cueillette du bac brun. (Attention : Prochaine cueillette le 8 décembre 2021)	21	22 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	23
24	25	26	27	- Parution du journal Le Cantonnier 28	29	30
- Jour du Vote par anticipation (élection municipale) s'il y a lieu. 31 - Halloween. Soyez vigilants !		Nouvelle Lune 6 octobre Pleine lune 200 octobre Premier quart 13 octobre Dernier quart 28 octobre		- ATTENTION : Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, et ce tout au long de l'année.		

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Novembre 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2 - ATTENTION : Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, tout au long de l'année.	3 - Report de la séance ordinaire du conseil au mardi 16 novembre. - Cueillette de la récupération.	4 - Cueillette des sacs de feuilles mortes. (Vous DEVEZ utiliser des sacs biodégradables) 	5 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	6
7 - Jour de l'Élection municipale, s'il y a lieu. - Attention !! On recule l'heure.	8 - Tombée du journal Le Cantonnier	9	10	11 - Jour du Souvenir. 	12 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	13
14	15	16 - Séance ordinaire du conseil à 20 h. - Cueillette des ordures. 	17 - Cueillette de la récupération. 	18 - Parution du journal Le Cantonnier. 	19 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	20
21	22	23	24	25	26 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	27
28	29	30		- ATTENTION : Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, tout au long de l'année.		
		Nouvelle Lune 4 novembre Pleine lune 19 novembre	Premier quart 11 novembre Dernier quart 27novembre			

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Décembre 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
- Le bureau municipal sera fermé pour la période des Fêtes, soit du 22 décembre 2021 au 5 janvier 2022 inclusivement	- ATTENTION : Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h30, tout au long de l'année.		1 - Séance ordinaire du conseil à 20 h. - Cueillette de la récupération. 	2	3 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	4
5	6 - Tombée du journal Le Cantonnier 	7	8 - Cueillette du bac brun (prochaine cueillette en 2022) 	9	10 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	11
12	13	14 - Cueillette des ordures. 	15 - Cueillette de la récupération. 	16 - Parution du journal Le Cantonnier. 	17	18
19 - Le bureau municipal sera fermé pour la période des Fêtes, soit du 22 décembre 2021 au 5 janvier 2022 inclusivement	20	21	22 - Le bureau municipal est fermé.	23 - Le bureau municipal est fermé.	24 - Le bureau municipal est fermé le vendredi.	25 Joyeux Noël

Le bureau municipal sera fermé du 22 décembre 2021 jusqu'au 5 janvier 2022 inclusivement

26 - Bureau municipal fermé cette semaine pour les congés des Fêtes.	27 - Le bureau municipal est fermé.	28 - Cueillette des ordures. - Le bureau municipal est fermé.	29 - Cueillette de la récupération. - Le bureau municipal est fermé.	30 - Le bureau municipal est fermé.	31 - Le bureau municipal est fermé.	

Le bureau municipal sera fermé du 22 décembre 2021 jusqu'au 5 janvier 2022 inclusivement

Nouvelle Lune
4 décembre

Premier quart
11 décembre

Pleine lune
19 décembre

Dernier quart
27 décembre

À toute la population de la municipalité de la Paroisse de Disraeli

Bonne et heureuse année

2022

Informations diverses

Dates d'échéances des taxes municipales :

1er versement : 15 mars 2021
2e versement : 14 juin 2021
3e versement : 13 septembre 2021

NOUVEAU

CUEILLETTE DES SACS DE FEUILLES MORTES À L'AUTOMNE :

Dans le but de réduire la quantité de déchets enfouis, la municipalité effectuera, sur tout son territoire, une cueillette des sacs de feuilles mortes le jeudi 4 novembre 2021.

Les feuilles devront être déposées dans des SACS BIODÉGRADABLES SANS FAUTE et déposées en bordure de la rue. Merci de votre collaboration!

Boite à courrier

Nous disposons d'une boite à courrier où vous pouvez, en dehors des heures d'ouverture du bureau, déposer vos lettres destinées à la municipalité de la Paroisse de Disraeli. Elle est située près de la porte d'entrée du bureau municipal.

Permis obligatoire pour : (Il est préférable de faire votre demande à l'avance)

- Construction, rénovation, démolition
- Installation septique
- Installation de roulotte
- Installation de ponceau
- Brûlage (avril à octobre)
- Travaux dans la bande riveraine (ex. : enrochement, quai etc.)
- Ouvrage de captage des eaux souterraines (puits)
- Abattage d'arbres (superficie de 4 hectares et plus)
- Installation de piscine
- Installation de système d'alarme

Pour l'émission de ces permis, contacter Daniel Fournier au 418-449-5329, afin de fixer un rendez-vous.

Cueillette des ordures et récupération

Voir l'horaire à l'endos du calendrier et aussi dans les pages mensuelles.

Cueillette des objets lourds - gros déchets

La cueillette des gros objets se tient sur une seule journée, et ce, pour tous les secteurs de la municipalité, soit le jeudi 3 juin 2021. Assurez-vous que vos objets seront déposés en bordure du chemin la veille de la cueillette, et pas plus d'une semaine à l'avance. Certaines nouvelles règles s'appliquent. Informez-vous à nos bureaux au 418 449-5329
***NOTEZ QU'AUCUN PNEU NE SERA RAMASSÉ* lors de la cueillette.**

Les branches d'arbres doivent être coupées et attachées en paquets légers.

QUELQUES ORGANISMES

ASSOCIATION	RESPONSABLE	ADRESSE	TÉLÉPHONE	*COURRIEL*
- Association des riverains du Lac Aylmer (ARLA)	M. Robert Michel, président	C.P. 5015, Disraeli, G0N 1E0	418-443-2468	*arla@lacaylmer.org*
- Association du Lac de l'Est (ASBLE)	M. Alain Perreault, président	1442, Route du Lac-de-l'est	418-931-8165	alainpero28@gmail.com
- Association Touristique du Lac Aylmer	M. Charles Audet, président		418-281-1441	caudet@gmail.com
- Centre d'entraide région de Disraeli (CERD)	Mme Isabelle Roberge	888, rue St-Antoine, Disraeli G0N 1E0	418-449-5155	cerd@cerd.ca
- CLSC – Centre de services Disraeli		245, Av. Montcalm, Disraeli G0N 1E0	418-449-3513	
- Club des amis du 3e âge	Mme Denise Proteau	979 St-Joseph Est Disraeli G0N 1E0	418-449-2627	denisep46@icloud.com
- Comité Culturel	Mme Guylaine Gardner	310, rue Laurier, C.P. 5035, Disraeli, G0N 1E0	418 449-3018	comiteculturedisraeli@hotmail.com
- Comité d'entraide bénévole de Disraeli	Mme Monique Poulin	6969, Chemin des Pins, Disraeli	418-449-1488	poulinm@sogetel.net
- Comptoir Familial	Mme Danielle Caisse, présidente	801B, avenue Champlain, Disraeli, G0N 1E0	418-334-2272	comptoirfamilialdisraeli.st@gmail.com
- Journal Le Cantonnier	Mme Danielle Noël	888, rue St-Antoine, Disraeli	418-449-1888	lecantonnier@lino.com
- Maison des Jeunes du Lac Aylmer	Mme Kim Côté	206, rue St-Joseph Est, Disraeli, G0N 1E0	418-333-3631	kcote@sogetel.com
- Popotte Roulante	Mme Huguette Rouleau	1001, rue Gervais, Disraeli G0N 1E0	418-449-1530	
- Société historique de Disraeli	M. Jean-Claude Fortier	1014, 2e Rue, Disraeli	418-449-2688	shgdi@cerd.ca
- Transport adapté région de Thetford	Dany Moisan, Coordonateur	37, Notre-Dame Ouest, Thetford	418-338-6599	
- Chambre de Commerce de Disraeli	Patrick Lamontagne, coordinateur	1014, avenue Champlain, Disraeli	581-678-1055	informationsccd@gmail.com

Matières acceptées dans le bac de récupération

Contenants, emballages, imprimés et journaux

RECYC-QUÉBEC
Québec

en partenariat avec le
COMITÉ CONJOINT SUR LES MATIÈRES
RECYCLABLES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

PAPIER ET CARTON

- journaux, circulaires, revues
- feuilles, enveloppes et sacs de papier
- livres, annuaires téléphoniques
- rouleaux de carton
- boîtes de carton
- boîtes d'œufs
- cartons de lait et de jus à pignon
- contenants aseptiques (type Tetra Pak[MD])

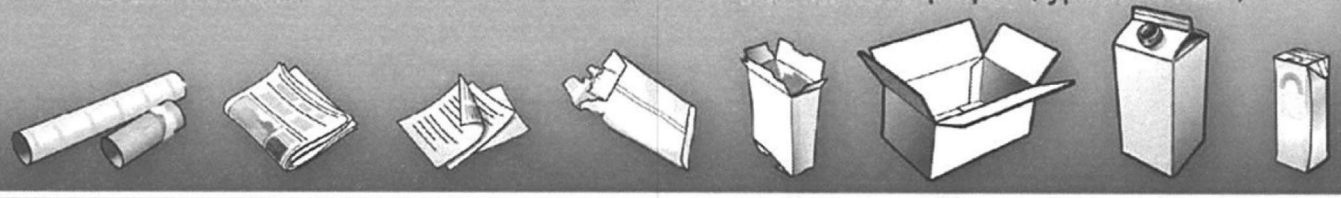

PLASTIQUE

- bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles :

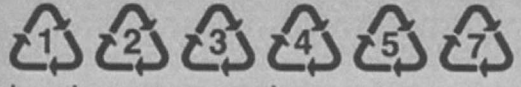

- bouchons et couvercles
- sacs et pellicules d'emballage

VERRE

- bouteilles et pots, peu importe la couleur

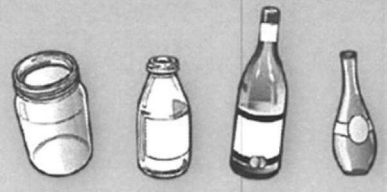

MÉTAL

- papier et contenants d'aluminium
- bouteilles et canettes d'aluminium
- boîtes de conserve
- bouchons et couvercles

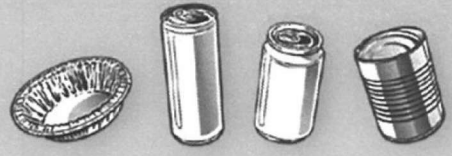

Matières acceptées

Appareils électroniques

(Pour obtenir la liste détaillée recyclerMESelectroniques.ca/qc

- Ordinateurs portables et de bureau
- Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo
- Dispositifs d'affichage
- Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques
- Appareils cellulaires et téléavertisseurs
- Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau
- Systèmes audio/vidéo portables/personnels
- Systèmes audio/vidéo non portables
- Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules
- Ensembles de cinéma maison

Encombrants

- Chauffe-eau
- Fours à micro-ondes
- Électroménagers
- Matelas et sommiers
- Pneus entiers déjantés
- Vélos
- Petits appareils à moteur
- Souffleuses, tondeuses, taille-haies, taille-bordures, scies mécaniques
- Notez que les pneus de véhicules lourds et agricoles ne sont pas acceptés

Métaux ferreux et non-ferreux

- Fer
- Laveuses, séche
- Cuisinières
- Lave-vaisselle
- Réfrigérateurs
- Congélateurs
- Poêles
- Barbecues
- Tôle

ÉCOCENTRE À LA VILLE DE DISRAELI

Disponible avec entente pour les citoyens de la municpalité de la Paroisse de Disraeli

Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)

- Armoires et comptoirs
- Bains, douches et lavabos
- Cuvettes de toilette
- Latte de bois, bois traité, naturel ou peint
- Plomberie
- Portes et fenêtres
- Quincallerie, gypse, plâtre, laine minérale, isolants, composites de matériaux divers
- Tuiles de céramique
- Vitres, fenêtres, portes

IMPORTANT – Notez que le bardeau d'asphalte n'est pas accepté.

Matériaux granulaire

- Brique
- Béton
- Asphalte
- Gravats
- Roche (maximum 30 cm de diamètre)
- Sable
- Granulat
- Pierre concassée
- Roc et terre non contaminée

Plastiques souples et rigides

- Auvents
- Bâches
- Boyaux d'arrosage
- Mobiliers de patio
- Récipients
- Revêtements de maison
- Sac vide d'engrais, de terre, de granules, de bois, etc.
- Toiles de piscine
- Tuyaux en PVC

Matières refusées

Matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD)

- Bardeau d'asphalte

Résidus domestiques dangereux – RDD

- Piles et batteries **
- Cire
- Colle
- Combustible à fondue
- Diluant
- Antigel
- Aérosols

Peinture**

- Peinture domestique
- Vernis d'usage domestique
- Peinture en aérosol

Huiles usées et huiles végétales*

- Huiles
- Contenants
- Aérosol

Propane et butane

- Bonbonnes de propane (max. 30 livre
- Brûleurs de camping
- Aérosols
- Extincteurs

Résidus verts***

- Arbustes et plantes
- Branches
- Feuilles
- Morceaux de tourbe
- Résidus de jardinage
- Rognures de gazon
- Souches
- Troncs d'arbre

Ampoules recyclables*

- Type fluocompact (torsadé)
- Tube fluorescent

* Ces matériaux sont acceptés au garage municipal situé au 295, rue Saint-Louis.

** Ces matériaux sont acceptés chez Vivaco Groupe corporatif (BMR) située au 1305, avenue Champlain.

*** Les citoyens de la Ville de Disraeli uniquement sont invités à disposer de leurs résidus verts au site de compost situé sur le chemin de la Croix, vous devez aller chercher la clé à l'Hôtel de Ville pendant les heures d'ouverture.

Municipalité de la Paroisse de Disraeli

Textes et composition : Caroline Picard et Linda Bolduc • Photo couverture : Caroline Picard • Conception Graphique : Cam Graphique

2021

JANVIER

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

FÉVRIER

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

MARS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AVRIL

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MAI

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

JUIN

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SEPTEMBRE

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

NOVEMBRE

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Cueillette des ordures
Cueillette de la récupération
Cueillette des bacs bruns
Cueillette des objets lourds
Cueillette des sacs de feuilles mortes
Vacances estivales (du 19 juillet au 1er août 2021 inclusivement)
Vacances hivernales (bureau fermé du 22 déc. 2021 au 5 janvier 2022 (inclusivement)
Congés fériés (bureau MUNICIPAL fermé)